



**32^{ème} Assemblée Générale
Et Elective
Samedi 20 Février 2021 à 13h
Au Jeu d'Arc de Montmerle sur Saône (Plaine des Sports)**

Début de séance : 13H08

Présents : 16

Excusés : 5

Absents : 21

Quorum : 11

1

Ordre du jour :

Accueil des officiels et participants : Pas d'invitation de la presse et des officiels afin de respecter les mesures sanitaires.

1. Allocution et Rapport moral du Président
2. Rapport financier
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Élection des prochains vérificateurs aux comptes
5. Ouverture du tronc
6. Rapport Commission Communication
7. Rapport Commission Sponsors
8. Rapport Commission Jeunes
9. Rapport Ecole de tir
10. Rapport Commission Sport et résultats
11. Travaux Tannerie et Jeu d'Arc
12. Election Nouveau Bureau
13. Attribution des Postes du nouveau Bureau
14. Informations générales
15. Rappel des dates à retenir
16. Questions diverses

Verre de l'amitié.



1. Allocution et Rapport moral du Président

Chevaliers, Archers, Mesdames et Messieurs, je vous salue,

Nous n'avons pas pu inviter les Officiels, ni la presse en raison des conditions sanitaires actuelles, mais nous les remercions comme toujours de leur implication dans la vie de notre Association.

Je vous remercie tous de votre présence et de votre participation à cette Assemblée Générale Elective. Il est nécessaire de rappeler à quel point ces Assemblées ainsi que votre présence sont primordiales au bon fonctionnement de notre Compagnie.

Je ne suis pas le genre de Président à faire des remontrances à ses Licenciés car je ne fonctionne pas comme cela mais je tiens quand même à exposer ma déception et mon désarroi quand je constate que si peu de personnes se déplacent pour une Assemblée Générale. Je remarque malheureusement que, malgré l'engagement des membres du Bureau et des encadrants des entraînements auprès de tous les Archers de la Compagnie, certains Licenciés et Parents ne sont pas présents et ne se sont pas excusés de leur absence et j'ai simplement l'impression d'un manque de respect. Être Licencié d'une Association ce n'est pas que payer une cotisation et assister aux cours, c'est également un engagement et des responsabilités envers cette Association. Ces responsabilités sont, je le rappelle, d'aider au bon fonctionnement de cette Association avec du temps, de la main d'œuvre et surtout d'être présent lors de l'Assemblée Générale. Je remarque également que ce sont souvent les mêmes personnes qui répondent présentes à nos demandes de bénévolat pour nos Concours ou l'entretien de nos installations. Les événements que la Compagnie organise comme le Tir de St Sébastien ou le Tir du Roy sont des moments de partage et encore une fois, peu d'Archers y participent. Nous n'attendons aucun remerciement pour le temps que nous donnons à cette Compagnie, nous le faisons de bon cœur en tant que bénévole. Notre Compagnie, comme toutes les Associations, ne tient pas debout uniquement grâce aux huit membres du Bureau et si nous voulons qu'elle perdure, chacun doit y mettre du sien. Je demande donc un peu de respect et de savoir vivre pour ceux qui s'efforcent de faire vivre cette Compagnie et qui s'acharnent tous les jours à trouver des solutions pour vous permettre de tirer à l'Arc.



Quand je vous envoie un mail ou un SMS, j'attends une réponse quelle qu'elle soit. Malgré tout ça, je remercie encore plus vivement tous ceux qui répondent présents.

Cette saison fût marquée par l'arrivée malheureuse de la pandémie de Covid-19. Bien entendu, nous avons une pensée pour toutes les personnes touchées par ce virus et surtout les familles ayant perdu des proches.

Pour la Compagnie, cette pandémie a eu pour conséquences un arrêt complet des entraînements pendant plusieurs semaines et malheureusement l'annulation des trois concours Beursault que nous organisons ce qui représente une importante perte de rentrée d'argent.

Après le confinement, nous avons su nous adapter pour permettre aux Archers de tirer quelques flèches et de ne pas perdre leur motivation.

Depuis la rentrée, grâce à la FFTA et aux municipalités, nous avons pu reprendre les entraînements dans les meilleures conditions et je remercie chacun d'entre vous pour le respect des consignes sanitaires mises en place.

Cette pandémie n'est malheureusement pas encore terminée et risque de perturber les objectifs de la Compagnie pour cette saison mais nous saurons une fois de plus nous adapter.

La force de cette Compagnie réside dans la motivation et la détermination de ses membres à pratiquer notre noble discipline qui est le Tir à l'Arc.

Comme vous le verrez tout au long de cette Assemblée Générale, la Compagnie ne cesse d'avoir des projets et à besoin de vous tous pour continuer à évoluer.

Je vous souhaite une très bonne saison, pleine de réussites et de belles flèches tirées.

Vote du rapport moral : Approuvé à l'unanimité



2. Rapport financier

Voici les comptes de la Compagnie que va vous présenter Océane.

Bonjour à tous,

Cette année nous avons un résultat positif de 1 508,12 €. En effet avec cette période particulière de COVID, nous avons eu beaucoup d'entraînements annulés et peu de fournitures achetées. Par conséquent la plupart de nos dépenses de l'année ont été considérablement réduites. Il en est de même avec nos recettes dû à l'annulation de tous nos tirs Beursault. Ce qui nous a tout de même permis de produire un résultat positif cette saison c'est dans un premier temps nos deux sponsors que nous remercions et aussi les droits d'entrée de 21 nouveaux membres à la Compagnie en Septembre 2020. Après le passage des vérificateurs au compte, les comptes de la Compagnie ont été approuvés, cependant quelques remarques ont été faite auxquelles je laisse répondre Pierrette.

Je vous remercie pour votre attention.



Grand livre.pdf



Compte de résultat.pdf



Bilan.pdf



Balance.pdf

3. Rapport des vérificateurs aux comptes

En marge de leurs vérifications des comptes, les vérificateurs ont émis des remarques auxquels nous répondrons après la lecture de leur rapport.



Rapport des Vérificateurs aux Comptes **Exercice 2019-2020**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes de la 1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle 3 Rivières, clôturés le 31 Octobre 2020 et qui portaient sur la période du 1^{er} Novembre 2019 au 31 Octobre 2020.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2019-2020 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous signons le présent rapport.

A Montmerle sur Saône, le 20 février 2021

Mme Baudouin Edwige
Mr Desmurs Patrick

Vote du rapport financier : Approuvé à l'unanimité



Le fond de caisse :

Il y a actuellement un peu plus de 700€ dans le fond de caisse non remis en banque. Le contrat avec la banque prévoit que pour remettre des espèces dans l'automate, il faut avoir 500 € en billets et un certain poids en monnaie. Océane ne peut pas aller à la banque quand elle veut à cause de son boulot. Jérémie et Océane vont voir avec la banque et entre eux comment améliorer cette situation.

Le coffre :

Dans la continuité, ils ont trouvé anormal que la caisse soit chez Océane et pas dans un coffre au Jeu d'Arc. Historiquement il était dans la cuisine jusqu'à ce que le Jeu d'Arc se fasse cambrioler deux fois. La deuxième fois, Roger a décidé que la caisse ne resterait plus au Jeu d'Arc. Elle était toujours emmenée. Quand on a repris la Compagnie on l'emmenait à la maison, depuis qu'on a Océane et comme on lui fait une totale confiance c'est elle qui l'a.

A l'origine, seule la Compagnie avait les clés de la cuisine, depuis plus de 3 ans les services techniques de la mairie les ont également donc on ne laisse rien de valeur dans la cuisine.

Nous nous engageons à nous rapprocher de l'assurance de la Compagnie afin de connaître exactement ce qui assuré sur ce point et prendre la meilleure décision.



Le compte épargne :

Les vérificateurs aux comptes se sont demandé pourquoi, alors que la Compagnie a un livret A, elle avait autant de liquidités sur le compte courant. Depuis la création de la Compagnie, Le fondateur Roger Dugand a toujours été très économe dans sa gestion afin d'avoir l'argent nécessaire à l'entretien du Jeu d'Arc. Olivier Thévenin et nous-même l'avons suivi dans cette démarche. Il a toujours expliqué que la Compagnie étant une association et que placer autant d'argent sur le livret était interdit par le "but non lucratif" inscrit dans la loi de 1901.

Nous avons donc étudié les informations sur ce point sur le site du gouvernement

Nous y avons vu que rien n'interdit à l'association loi 1901 d'effectuer des « placements financiers ». L'instruction fiscale de 2006 précise qu'il est légitime qu'une association dégage des excédents dans le cadre de son activité, reflète d'une gestion saine et prudente. Cependant, l'organisme ne doit pas les accumuler dans le seul but de les placer. Les excédents réalisés, voire temporairement accumulés, doivent être destinés à faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif et pour nous c'est l'entretien du Jeu d'Arc.

Donc l'association qui dispose de liquidités en attente d'affectation peut les placer.

Le livret défiscalisé, donc le livret A est le placement de référence pour ça.

Donc, nous allons étudier avec Océane ce qui est nécessaire de garder sur le compte pour la gestion courante de la Compagnie sur la totalité de la saison et le reste sera placé sur le livret.

4. Election des prochains vérificateurs aux comptes

Nous avons besoin de deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2020-2021. Sylvie Clérotte et Stéphane Bessard se sont portés volontaires. Nous les en remercions vivement.

5. Ouverture du tronc

Comme chaque année, le tronc sert à récolter les amendes pour les manquements au règlement de la Compagnie et les dons faits par ceux qui le souhaitent.

Montant : 4,27€



6. Rapport Commission Communication

Le Responsable de la Commission Communication, Jérémie Guillemotte n'a pas souhaité continuer sa mission et nous le remercions pour son implication dans ce rôle. C'est Pierrette Chardigny qui fera le Rapport de cette commission.

La Communication a toujours été au cœur de nos préoccupations et encore plus depuis mars dernier.

Des informations du Gouvernement, de notre Fédération, des Préfectures et enfin des Mairies sont arrivées en rafale depuis le début de la crise sanitaire. L'analyse de ses informations était complexe et plus complexes encore ont été les décisions à prendre pour que la saison 2019-2020 puisse avoir lieu jusqu'au bout et que débute la nouvelle saison 2020-2021 avec toutes ses contraintes et ses incertitudes.

Nous faisons de notre mieux pour communiquer avec nos licenciés et les parents de nos jeunes Archers sur chacun des points en toute transparence.

Par le canal Mail tout d'abord que nous utilisons pour vous transmettre ces informations, nous vous informons également de tout ce qui rythme la vie de la Compagnie et elle est rythmée en ce moment.

Le second canal de communication que nous utilisons, plus large celui-ci est le site Internet dont toutes les informations sont maintenues à jour. Cette rigueur nous a permis de voir arriver de nouveaux licenciés, enfants et adultes qui cherchaient à faire du Tir à l'Arc et pour lesquels notre site leur apportait les informations nécessaires pour leur donner envie de venir à notre rencontre.

<http://archers-montmerle.fr/>

Le dernier canal est notre page Facebook pour des événements "en direct" comme les Compétitions et les événements grands ou petits internes à la Compagnie et elle est le relais du site Internet. Chacun peut, s'il le souhaite partager ses moments de Tir à l'Arc quels qu'ils soient (entraînements, passage à l'Archerie, articles intéressants, vidéos...). Abonnez-vous tous à cette page et partagez-là autant que possible et partagez vos moments Tir à l'Arc.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100008804732097>

Je précise cependant que le meilleur canal de communication est encore le canal direct. N'hésitez donc pas si vous en avez besoin de venir nous voir où de nous appeler.

Vote du rapport Commission Communication : Approuvé à l'unanimité



7. Rapport Commission Sponsor

Le Responsable de la Commission Sponsor, Jérôme Buis, n'a pas souhaité continuer sa mission et nous le remercions de tous ses efforts. C'est Jérémy Chardigny qui fera le rapport de cette Commission.

Jérôme continue à contribuer pour la Compagnie en tant que Sponsor avec sa société JB Alarme pour une valeur de 500€.

Nous avons eu la joie d'accueillir depuis Février 2020 en tant que sponsor l'entreprise Vincent Govignon Menuiserie qui contribue financièrement à la vie de la Compagnie et a renouvelé son sponsoring pour un montant de 700€ pour la saison 2020-2021.

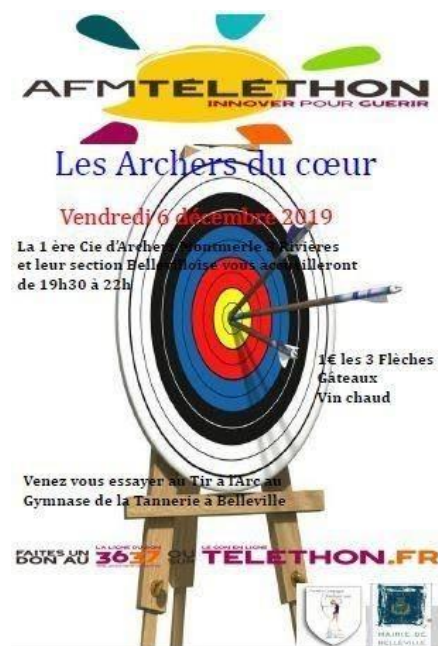
Nous avons également l'immense plaisir d'être sponsorisé par Universal Archery depuis la rentrée 2020. Il s'agit de l'archerie dans laquelle nous avons l'habitude d'acheter tout le matériel de la Compagnie. Ils vont contribuer financièrement pour un montant de 200€ et il nous offre également tous les réglages pour du matériel acheté chez eux. Ils nous fourniront également des lots pour nos concours. En contrepartie, nous devons faire apparaître leur logo sur les polos de la Compagnie. En attendant de trouver une solution la moins coûteuse pour cela, nous faisons apparaître leur logo en priorité sur tous les documents de la Compagnie et nous demandons aux Archers qui ont du matériel acheté chez Universal Archery de faire apparaître leur logo sur leur mallette ou tube de flèches voir même sur les voitures si vous le souhaitez.

Vote du rapport de la Commission Sponsor : Approuvé à l'unanimité

8. Rapport Commission Jeunes

Les deux Co-Responsables de la Commission Jeunes, Lucie Chometon et Tanguy Rébé vous présentent leur rapport.

L'année a été un peu raccourcie à cause du Covid. Cependant la Commission Jeune a participé à la mise en place du Téléthon 2019. Le projet initial était d'organiser l'évènement sur une journée complète et non pas une soirée. Avec, si possible d'autres clubs sportifs et éventuellement dans un autre gymnase. L'objectif, étant d'être moins excentré et attirer plus de monde, malheureusement le projet n'a pas pu aboutir mais dans la mesure du possible il sera bien évidemment relancé et l'idée ne sera pas mise de côté.



Bilan des 4 ans :

La Commission Jeune, depuis 4 ans, a apporté des changements au sein des jeunes de la Compagnie. Elle a permis de responsabiliser les jeunes pour les compétitions (transports) et de notre point de vue a permis une véritable communication entre tous les jeunes. Créant un certain esprit de groupe et d'équipe, une amitié sportive. Dans un cadre d'entraînement toujours aussi convivial.

La Commission a également permis de recruter plus de volontaires pour les compétitions et événements divers. Conséquences de la communication fait avec l'ensembles des jeunes. Permettant de les responsabiliser en les impliquant dans la vie de la Compagnie. Car une Compagnie, un club ou une association, pour vivre, a, bien sûr, besoin d'adhérent et surtout de membres actifs qui participe à la vie associative.

Cette année, les nouveaux responsables de la commission jeune auront pour mission d'organiser le transport pour les compétitions, de participer à l'organisation, à la main-d'œuvre lors des compétitions, événements organisés par la Compagnie (dans la mesure du possible). Ils auront pour mission d'aider et d'orienter (de leurs donner des conseils durant les compétitions, mais sans prendre la place du Coach, de Pierrette et de Jérémy) les nouveaux et anciens jeunes compétiteurs et la mission la plus importante pour eux est de garder toujours la même cohésion d'équipe qu'on a pu créer.

Vote du rapport de la Commission Jeunes : Approuvé à l'unanimité

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle 3 Rivières

Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône

Numéro FFTA : 0101009

tiralarc.montmerle@gmail.com



9. Rapport Ecole de Tir

L'Ecole de Tir a été mise en place afin de donner et transmettre les bases techniques et morales d'un Archer. Le but est de leur permettre d'évoluer et de passer dans le groupe du Coach qui va poursuivre leur apprentissage et les amener à la compétition s'ils le souhaitent.

Nous avons 14 enfants de 7 à 14 ans dans l'Ecole de Tir.

Nous n'avons pas eu l'occasion de leur faire passer le Pass'Arc ou les plumes de progression en raison de l'arrêt des entraînements à cause du confinement.

Les Archers de l'Ecole de Tir de la saison dernière qui ont souhaité renouveler leur licence sont passés directement dans le groupe du Coach. On sent leur motivation.

Cette année, nous accueillons à l'Ecole de Tir 17 enfants de 7 à 18 ans. Ils ne demandent qu'à apprendre et à évoluer. Malheureusement, nous n'avons pas encore grand-chose à dire sur ce début de saison en raison des circonstances actuelles, cependant nous remercions vivement tous ces Jeunes pour leur implication et nous ferons le maximum pour reprendre les entraînements dès que possible.

Vote du rapport de l'Ecole de Tir : Approuvé à l'unanimité

10. Rapport Commission Sport et Résultats

Pierrette Chardigny passera son diplôme d'Arbitre en Avril 2021. Jérémy Chardigny a passé son examen d'Entraîneur Fédéral le 18 Octobre dernier et a été reçu.

Sylvie Clérotte va passer sa passerelle en novembre pour FITA/Salle.

St Sébastien 2020 : Le Coach

Roy 2019 : Le Coach. Du fait du confinement, nous n'avons pas pu organiser le Tir du Roy 2020. De ce fait le Coach a été reconduit d'office.

Saison 2019 - 2020 :

18 concours ont été faits par les Archers de Montmerle, une saison qui fut très courte à cause du COVID. Donc il y a eu beaucoup d'interruptions ou de concours annulés, mais il y a eu quand même des concours maintenus.



Liste des concours effectués :

Pusignan

Chardigny Pierrette	4	479
Clérotte Sylvie	7	441
Chardigny JérémY	4	538

Neuville

Chardigny JérémY	6	542
------------------	---	-----

Chaponost

Guichard Océane	3	383
-----------------	---	-----

Dardilly

Guichard Océane	2	453
-----------------	---	-----

Oyonnax (Championnat de l'Ain)

Baudouin Mathilde	2	346
Gentin Lola	4	292
Bortolini Hugo	6	395
Moine Timothé	13	76
Hue Nicolas	8	418
Tardy Loïc	4	414
Chometon Lucie	1	468
Rébé Tanguy	2	402
Guichard Océane	2	393
Chardigny Pierrette	2	482

Lozanne

Guichard Océane	3	411
Chardigny Pierrette	3	481

Villeurbanne (FFSU)

Rébé Tanguy	15	424
-------------	----	-----



Villeurbanne (2X18+ CRJ)

Baudouin Mathilde	2	291
Dubois Lénaëlle	4	234
Gentin Lola	5	153
Moine Timothé	5	174
Hue Nicolas	9	411
Tardy Loïc	9	267

Mâcon

Guichard Océane	5	399
-----------------	---	-----

Lyon 9^{ème}

Guichard Océane	9	414
Chardigny Pierrette	5	487
Clérotte Sylvie	11	308
Chardigny JérémY	6	547

Villeurbanne (FFSU)

Rébé Tanguy	21	387
-------------	----	-----

Bourg-en-Bresse

Guichard Océane	5	437
-----------------	---	-----

Moirans (2X18 + CRJ)

Gentin Lola	4	287
Dubois Lénaëlle	5	245
Hue Nicolas	5	445
Chardigny Pierrette	1	476
Chardigny JérémY	3	545

Lissieu

Guichard Océane	4	368
-----------------	---	-----



Dagneux (2X18 + CRJ)

Gentin Lola	2	303
Dubois Lénaëlle	3	282
Baudouin Mathilde	4	168
Moine Timothé	3	357
Hue Nicolas	7	451
Tardy Loïc	3	404
Guichard Océane	6	371
Chardigny Jérémÿ	2	547

Villeurbanne (FFSU)

Rébé Tanguy	15	354
-------------	----	-----

Villerest (2X18 + CRJ)

Gentin Lola	2	358
Moine Timothé	7	375
Hue Nicolas	9	327
Tardy Loïc	5	421
Chardigny Pierrette	2	511
Chardigny Jérémÿ	1	546

Chassieu

Guichard Océane	8	383
-----------------	---	-----

BRONZE : 7
ARGENT : 10
OR : 3

Avec seulement les concours salle, la Compagnie a tout de même obtenu 20 podiums, il manque le TAE et le Beursault ce qui veut dire des podiums et des titres en moins.

Le début de saison 2021 est parti pour être une saison blanche pour la salle, on espère de meilleurs jours pour l'extérieur.

Mesdames, Messieurs, Archers, je vous salue.

Vote du rapport de la Commission Sport : Approuvé à l'unanimité



11. Travaux Tannerie et Jeu d'Arc

Tannerie

A la rentrée, Pierrette, Patrick, le Coach, Océane et Jérémie se sont occupés de refaire une partie du mur de Tir du Gymnase de la Tannerie. Cette partie étant neuve, les Archers Poulies devront tirer dessus en priorité en attendant que l'on puisse refaire les autres parties du mur.

Jeu D'Arc

Nous avons eu rendez-vous l'année dernière avec Bruno Jambon, Charpentier et Archer, pour trouver des solutions concernant les travaux à faire dans le Jeu d'Arc.

A. Etat des lieux

Le Jeu d'Arc est une construction "amovible" en bois.

Il est constitué de 2 chalets : Un qui constitue la salle d'arme et la butte maîtresse et l'autre la butte d'attaque.

Les deux allées de Tir sont chacune jalonnées de 2 rangées de 10 gardes, soit 40 gardes en tout.

Des travaux sont à effectuer afin de conserver le Jeu d'Arc :

- a) La cloison bois séparant la salle d'arme du Jeu d'Arc a cintré ce qui a désolidarisé les planches de la charpente du faîte du toit.

Conséquences : problème d'étanchéité et l'arête centrale du toit s'affaisse :



- b) La façade, côté sud (côté de la salle d'armes avec les petites fenêtres), est endommagée par les intempéries. Le bois est "pourri", les planches sont écartées ce qui provoque là aussi de gros problèmes d'étanchéité.



B. Prévisionnel des travaux



Devis_1836.PDF

Nous avons un devis de l'entreprise de Bruno Jambon que voici :
Le montant s'élève à 11 827,80€. Cette une somme considérable mais que la Compagnie est en capacité d'assumer. Nous allons tout de même évidemment demander d'éventuelles subventions à toutes les entités qui pourraient nous aider. L'entreprise où travaille le Coach, Romaire, lui permet de préparer les systèmes qui permettront de redresser les parois du Jeu d'Arc.

17

12. Election Nouveau Bureau

Une seule liste a été présentée.

Votes « Pour » : | | | | | | | | | | | | | | | | = 16 votants = 16 votes « Pour »

Votes « Contre » : 0

Votes « Nul » : 0

La liste du nouveau bureau est élue à l'unanimité

13. Attribution des postes du Nouveau Bureau

Capitaine-Président : Jérémy Chardigny

Premier Lieutenant – Secrétaire : Pierrette Chardigny

Trésorière : Océane Guichard

Commission Sport : **Responsable** : Christophe Duvouldy, le Coach
Adjoint : Tanguy Rébé, Assistant Entraîneur
Membre : Jérémy Chardigny, Entraîneur Fédéral
Membre : Sylvie Clérotte, Arbitre
Membre : Pierrette Chardigny, Arbitre Candidate

Commission Communication : **Responsable** : Pierrette Chardigny
Adjointe : Lucie Chometon

Commission Sponsor : **Responsable** : Jérémy Chardigny

Commission Jeunes : **Co-Responsables** : Nicolas Hue & Loïc Tardy

Commission Handisport : Jérémy Chardigny

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle 3 Rivières
Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com



14. Informations générales

La Compagnie a pour habitude d'accompagner les Jeunes Compétiteurs sur les compétitions en salle pour participer à la Coupe Régionale Jeune organisée par le Comité Régional. Nous avons également pour habitude de payer les inscriptions des Jeunes pour les motiver à participer à cette Coupe. Cette année, le Comité Régional n'a pas organisé la Coupe Régional Jeune. Cependant, il devait y avoir de nombreuses compétitions en salle auxquelles peuvent participer les Jeunes. Ces compétitions n'étant pas dans le cadre de la Coupe Régionale Jeune, la Compagnie n'aurait pas payé leurs inscriptions sur ces compétitions. Nous avons essayé de trouver une source de motivation pour que les Jeunes aient envie de s'inscrire sur des compétitions où bien sûr nous les accompagnerions. De ce fait, nous avons proposé d'organiser un petit concours interne à la Compagnie réservé aux Jeunes Compétiteurs de Benjamin à Cadet. Ce concours se basera sur le règlement de la FFTA c'est à dire, un classement sur trois compétitions minimums avec une moyenne des scores. Nous retiendrons le premier de ce classement qui remportera un bon d'achat de 200€ chez Universal Archery. Ce bon d'achat servira à financer l'achat d'un Arc de compétition. Pour ceux qui ont déjà un Arc de compétition, ce bon d'achat servira à acheter du matériel supplémentaire pour continuer à progresser. N'ayant pas pu aboutir cette saison, nous proposons de reconduire ce challenge interne de façon pérenne sur les prochaines saisons en salle.

Le prochain Bouquet Provincial se déroulera le Dimanche 30 Mai 2021 à Montfermeil. Le trajet n'étant pas trop long, nous souhaitons réitérer la proposition faite il y a deux ans de louer un minibus afin de pouvoir emmener le plus de personnes possibles pour découvrir ou redécouvrir cette fête nationale de l'Archerie.

Nous proposerons aux organisateurs du prochain Bouquet Provincial d'ouvrir notre Jeu d'Arc pour accueillir des Tirs du Bouquet.

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle 3 Rivières

Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône

Numéro FFTA : 0101009

tiralarc.montmerle@gmail.com



Nous avons eu rendez-vous avec les deux Mairies à propos de la mise à disposition de terrains nous permettant de pratiquer le TAE sur multi-distance. La Mairie de Belleville nous laisse le terrain qui, historiquement, était déjà à disposition de la Compagnie et qui se situe derrière le Gymnase de la Tannerie. Pour le moment ce terrain n'est pas éclairé mais nous pourrions nous entraîner lorsque les jours rallongeront. La Mairie de Montmerle étudie la possibilité de nous mettre à disposition le terrain qui se situe derrière le Tennis-couvert. Il a également été évoqué de mettre en place un système de filets derrière nos cibles à 50 mètres du terrain accolé au Jeu d'Arc. Nous attendons leurs retours.

19

15. Rappel des dates à retenir

<u>Evénement</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
Concours Beursault	9, 10 et 11 Avril 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Abat l'Oiseau/Tir du Roy	25 Avril 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Bouquet Provincial	30 Mai 2021	Montfermeil (93)
Championnat de l'Ain Beursault	11, 12 & 13 Juin 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Fin des Cours Saison 2020-2021	25 Juin 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Fête de la Compagnie	27 Juin 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Tirs de Bouquet	3 Juillet 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône
Forums des Associations	A définir	Montmerle sur Saône et Belleville
Championnat de Ligue Beursault	10, 11 & 12 Septembre 2021	Jeu d'Arc Montmerle sur Saône

Vous recevrez par mail toutes les informations concernant ces événements.

16. Questions diverses

Aucune question n'a été posée avant l'Assemblée Générale.

Fin de l'Assemblée Générale : 15h35

Fin et Verre de l'Amitié.



Signatures :

Jérémy CHARDIGNY
Capitaine-Président


1ère Cie d'Archers
Montmerle 3 Rivières
SIRET 441 115 136 0001R
N°FFTA 0101009

Pierrette CHARDIGNY
Premier-Lieutenant - Secrétaire

